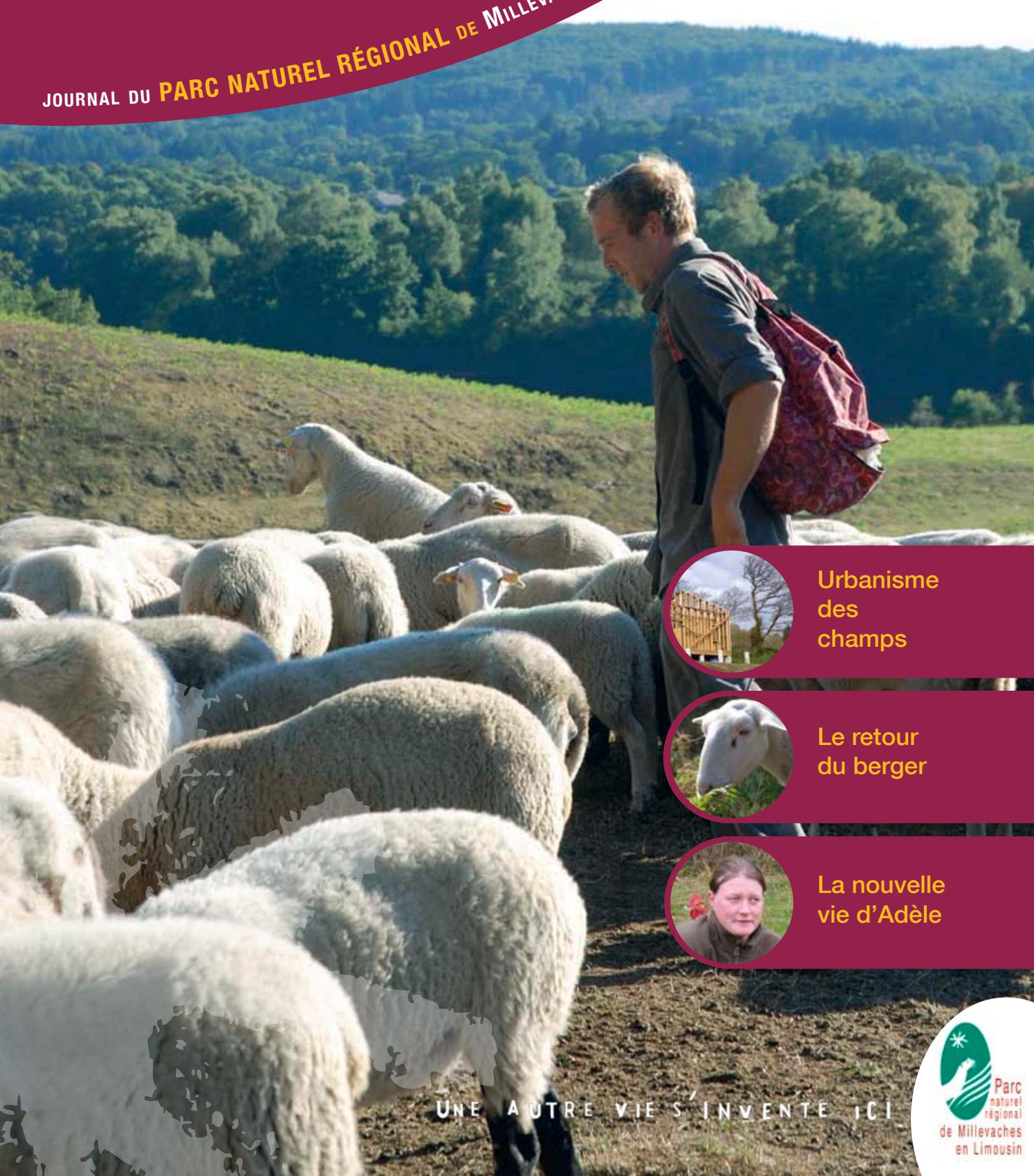


# millevaches

H I V E R  
2 0 1 3

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Urbanisme  
des  
champs



Le retour  
du berger



La nouvelle  
vie d'Adèle

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



# Sommaire

## S'informer

P. 3

### Urbanisme des champs

P. 4

### Contrechamps et son manoir

P. 4

### Participation à la carte !

P. 5

### Le tourisme durable, c'est maintenant

P. 6

## S'investir

### Millevaches 2030 : le projet stratégique

P. 8

## Approfondir

### Le retour du berger

P. 10

## Rencontrer

### La nouvelle vie d'Adèle

P. 11

## Découvrir

### La géo selon les asso'

# Millevaches,

Journal trimestriel du PNR  
de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 67 97 90 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles

**Directeur de publication** : Christian Audouin  
**Coordination** : Marie Mazurier, Emmanuelle Mayer  
**Rédaction** : Emmanuelle Mayer, Hélène Richard,  
en collaboration avec les techniciens du PNR  
**Réalisation** : Émilie Lordemus, Faux-la-Montagne  
**Impression** : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche  
**Tirage** : 19 000 exemplaires/papier PEFC  
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

# Édito

Un bilan flatteur



Bientôt 10 bougies pour notre PNR ! C'est en 2004, en effet, après une active préparation, que la candidature du territoire a bénéficié d'un décret de classement du Premier ministre de l'époque. Que de travail accompli en 10 ans... Si tout ne s'est pas toujours déroulé comme nous le souhaitions, aucun de nos succès n'est cependant à regretter. Rien ne nous a été octroyé. La mobilisation des crédits publics est le résultat de nos efforts pour obtenir l'adhésion de nos partenaires, mettre en mouvement les acteurs locaux, instruire les dossiers de financement. En quelques années, une quarantaine de millions d'euros d'argent public ont pu être ainsi affectés au territoire. Sans le PNR, le droit au développement territorial n'aurait pas été assuré à un tel niveau.

Notre bilan est riche et diversifié : 800 logements aménagés avec l'OPAH et ses volets patrimoine et énergie ; programme climat-énergie contre les effets de serre et les phénomènes liés au réchauffement climatique ; contrats agri-environnementaux pour 130 agriculteurs engagés dans Natura 2000 ; promotion des circuits courts pour des produits agricoles ; plate-forme d'approvisionnement des cantines scolaires ; attribution de la marque Parc aux produits locaux ; premières tranches pour l'identification de la trame verte et bleue (corridors écologiques) ; élaboration des chartes forestières et paysagères ; contrats avec les agences de l'eau pour la protection et la valorisation de la ressource en eau (Vienne-amont et vallée du Chavanon) ; pédagogie à l'environnement auprès des scolaires ; guide pour la restauration du patrimoine bâti ; programme d'aménagement foncier ; réalisation de 5 gîtes d'étape à haute qualité architecturale et environnementale pour l'itinérance (pôle d'excellence rurale) ; labellisation du territoire au titre de la Charte européenne du tourisme durable ; édition de cartes et de guides touristiques ; édition du carnet de voyage sur les sites d'interprétation ; installation de la signalétique du PNR ; route des savoir-faire ; création d'un réseau de 5 maisons de santé et d'un projet coordonné de soins de proximité (labellisés pôles d'excellence rurale) ; contribution à la modernisation du commerce et de l'artisanat (DCT) ; soutien à l'économie sociale et solidaire ; création du fond d'action culturelle régional territorialisé ; espace Millevaches au sein du Centre culturel de Meymac ; engagement des travaux de la maison du PNR à Millevaches (livraison fin 2014), obtention et gestion de deux programmes européens Leader pour les patrimoines, la culture, les services à la population... etc.

Ce qui a été fait n'est plus à faire ! Une voie nouvelle a été tracée par l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire du Parc Millevaches – Monédières. Elle n'est pas un aboutissement en soi, mais elle est porteuse d'une dynamique collective au service d'une ambition d'avenir, au beau milieu – ne l'oublions pas - de mille difficultés économiques, sociales, institutionnelles et financières...

A quoi pourra contribuer le PNR au cours des 12 prochaines années ? Discutons-en, co-élaborons des orientations stratégiques et des propositions en vue de nouvelles actions. Je vous invite à vous associer à la rédaction de notre prochaine Charte territoriale, en participant à la concertation que nous organisons (dates et lieux communiqués par voie de presse entre janvier et mars 2014), en vous exprimant via le site web du PNR, en dialoguant avec vos élus locaux. Bon travail et plein succès à nous tous !



**Christian AUDOUIN**  
Président du PNR de Millevaches en Limousin  
Président de l'Association des Parcs du Massif Central (IPAMAC)

# Urbanisme des champs

Créée en 2010 à Faux-la-Montagne, la coopérative L'Arban agit pour faire de nos bourgs des lieux vivants et faciliter l'accès à un logement confortable.



Photo : L'Arban

Réhabiliter et isoler les bâtiments anciens, maintenir la convivialité de nos centre-bourgs, limiter l'étalement urbain, proposer une offre locative de qualité, voici les grands enjeux urbanistiques de notre territoire. Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), « L'Arban est à la fois un bureau d'études spécialisé en urbanisme rural et un micro-bailleur social expérimental en écoconstruction » précise Stéphane Grasser son directeur. Sur son activité habitat, L'Arban est propriétaire d'un logement passerelle (hébergement temporaire à destination de nouveaux arrivants porteurs d'un projet) bientôt terminé et de deux maisons dans le centre de Faux qu'elle va rénover afin d'en faire des logements à louer adaptés aux personnes âgées. L'Arban travaille aussi avec la mairie de Peyrelevade sur la requalification d'une ancienne maison de retraite ou encore avec le PNR sur la conception d'un service d'accompagnement à l'auto-isolation de son toit « afin de faire baisser la précarité énergétique » souligne Stéphane. Côté urbanisme, la coopérative a longuement travaillé sur la conception de l'écoquartier de Faux pour la mairie, avant de se pencher sur la redynamisation du bourg de Gentioux. Avec toujours la même méthode participative qui consiste à intégrer habitants, acteurs et usagers à la démarche. Suite à l'étude, des habitants de Gentioux se sont d'ailleurs rassemblés au sein de l'association La Bascule pour créer un lieu d'activités partagées, de commerce et de convivialité dans le bourg. Mission sensibilisation réussie !



Photo : L'Arban

## L'écoquartier récompensé

Il y a de quoi être fier. La ministre Cécile Duflot a décerné en septembre le label ÉcoQuartier au projet de Faux-la-Montagne, la plus petite commune parmi les 45 collectivités à avoir été retenues. Sur les 12 parcelles, il ne reste plus que 3 lots disponibles et les premières maisons se construisent. Le cahier des charges, exigeant au niveau environnemental, a été réalisé collectivement avec une partie des futurs habitants. L'écoquartier accueillera aussi un logement passerelle et des maisons HLM.

Scic L'Arban : 05 55 64 58 29  
[www.l-arban.fr](http://www.l-arban.fr)



Photo : Sophie Bertrand

## Tricot sur Felletin !

Le « yarn bombing » est un art éphémère qui déguise arbres, bancs, grilles ou réverbères de « vêtements » de laine colorée. L'artiste Mélanie Leduc a eu l'idée d'importer le concept à Felletin pour les journées de la laine du 25 au 27 octobre dernier, en partenariat avec Lainamac. Pour réaliser ce happening poétique qui a recouvert le mobilier urbain de 7 lieux de notre capitale de la laine, plus de 150 tricoteurs de toute la France se sont mobilisés et cafés-tricots, écoles et associations ont joué le jeu. Superbe !

[www.histoiredelaines.fr/?p=1051](http://www.histoiredelaines.fr/?p=1051)



Illustration : Variéras/PNR

## CULTURE

# Contrechamps et son manoir

Le manoir de Trasrieux est une ferme fortifiée datant de 1649 sur la commune de Saint-Julien-le-Petit (87), qu'il est urgent de sauvegarder. Par bail emphytéotique, ce domaine est à disposition de l'association Contrechamps, qui organise notamment concerts, spectacles et bals dans la Grange à foin, l'un des bâtiments qu'elle a rénové au cours de chantiers collectifs successifs. Afin de définir les travaux à conduire dans ce manoir, Contrechamps a souhaité lancer une étude. Soutenue par le PNR, la Région Limousin et par des fonds européens Leader, celle-ci permettra de retracer l'histoire du manoir et de proposer un projet de réhabilitation. De son côté, Contrechamps réfléchit à ce que pourrait devenir ce bâtiment dans le cadre du développement de ses activités. En effet, dans la poursuite de sa F'estivale du mois d'août dernier, l'association s'investit désormais dans les champs de l'agro-écologie, de l'alimentation saine et du bien-être. Beaux projets !

[www.asso-contrechamps.com](http://www.asso-contrechamps.com)

## Maison du Parc, c'est parti !

Ça y est, les travaux de réalisation de la Maison du Parc dans une ancienne ferme du bourg de Millevaches démarrent, sous la houlette de l'architecte usselois Pierre Variéras. Cette maison, dont la création était inscrite dans la charte de 2004, permettra de rassembler en un même lieu l'ensemble de l'équipe salariée aujourd'hui éclatée géographiquement et de renseigner le public.

Cécile Kohut, 05 55 67 19 37  
c.kohut@pnr-millevaches.fr



Photo : PNR

## OPEN SOURCE

# Participation à la carte !

Depuis leurs créations, les cartes aident l'humanité à s'orienter et à s'organiser. Cependant, leur maîtrise est longtemps restée un savoir-faire réservé à une élite. L'essor d'internet change la donne et cartographe devient accessible à tous. Un projet a notamment attiré l'attention du Parc : OpenStreetMap, ou la carte coopérative et libre. Le principe est simple, il s'agit de constituer un pot commun cartographique à l'échelle mondiale où chacun peut venir contribuer et utiliser les informations mises à disposition. À l'image de Wikipedia (l'encyclopédie libre), il est possible d'éditer une carte à partir de la connaissance de son environnement (routes, cours d'eau, patrimoines...). Au niveau mondial, le projet recueille plus d'un million de membres et sur le Parc, ce sont environ 150 personnes qui y contribuent. Inspiré par la démarche, le PNR produira sa future carte touristique à partir des données d'OpenStreetMap. Une carte du territoire réalisée par ses habitants, voilà qui fait sens !

[www.openstreetmap.fr](http://www.openstreetmap.fr)

Aurélien Clavreul, 05 55 67 19 36,  
a.clavreul@pnr-millevaches.fr

## Opération sensibilisation

Quoi de mieux qu'être guidé par un Accompagnateur de moyenne montagne pour découvrir circuits de randonnée et gîtes Retrouvance® (ONF) ? C'est ce qui est arrivé le 14 juin dernier à une trentaine d'« ambassadeurs » du Parc (offices de tourisme, hébergeurs, etc.) qui ont ainsi visité le gîte de Neuvielle et parcouru (à pied !) les sentiers des Pierres fades, de la lande du puy de la Croix et de la tourbière Négarioux-Malsagne. Une journée physique mais sympathique !



Photos : PNR

**Les « Mercredis des Monédières »** viennent de s'achever. Tout l'été, plus de 400 personnes sont venues découvrir les richesses de ce massif. Pastoralisme, apiculture, plantes médicinales, milieux naturels, myrtille sauvage... la diversité des thèmes et la convivialité ont conquis les participants. Reprise en juin !

## ÉCO-DÉVELOPPEMENT

# Le tourisme durable, c'est maintenant

Les deux PNR de la région, Millevaches et Périgord-Limousin ont été distingués le 6 novembre à Bruxelles au titre du volet 1 de la Charte européenne du tourisme durable pour la qualité de leur projet touristique 2013-2017. Cette charte est accordée aux territoires (parcs naturels régionaux, parcs nationaux...), aux professionnels (hébergement, restaurants, sites de visite...) et aux vendeurs de séjours qui se distinguent par la mise en œuvre d'un projet global exemplaire car fondé sur les principes du développement durable. Sans attendre, les deux PNR sont déjà passés à la vitesse supérieure en installant à Limoges le comité technique du dispositif d'accompagnement des professionnels qui candidateront dès 2014 au volet 2 de la charte. Ce second volet concerne la démarche de progrès, basée sur un plan d'actions de 3 ans. Le tourisme durable est désormais sur de bons rails !

Gilles Despeyroux, 05 55 95 35 59  
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr

## Reconnaissance internationale

Qui y a-t-il de commun entre la Camargue, l'île de Ré et la Brenne ? Leur richesse en zones humides bénéficie de la reconnaissance internationale de la Convention de Ramsar. Pour que le plateau de Millevaches puisse lui-aussi être reconnu comme un « site Ramsar », le Parc élabore un dossier de candidature. Cette convention est l'équivalent pour les zones humides du patrimoine mondial de l'Unesco.

[www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

Cathy Mignon-Linet, 05 55 95 35 64  
c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr



Photo : PNR

# Millevaches 2030 : le projet stratégique

Tout l'été, les membres du bureau du Parc ont planché sur l'élaboration du projet stratégique du PNR. Un document préalable à la future charte, dont voici les grandes orientations.

Laurianne Laguna, 05 55 67 97 90  
charte@pnr-millevaches.fr

Mai 2016

Décret du Premier ministre

Avis final de l'État  
et la Fédération des Parcs

Adoption du projet final

enquête publique, délibération des collectivités

Écriture du projet final de territoire

Sept. 2014

Avis intermédiaire de l'État  
et la Fédération des Parcs

Élaboration du pré-projet de territoire  
séminaires et ateliers d'écritures

Quels enjeux pour le territoire ?  
diagnostic partagé

Quelles pistes d'amélioration pour la future charte ?  
évaluation de la mise en oeuvre de l'actuelle charte

Juin 2012

Délibération du Conseil Régional  
arrêtant le périmètre d'étude  
et fixant les modalités de révision  
de la charte

Définition du périmètre d'étude du futur PNR

Document d'étape, ce projet stratégique a vocation à être discuté et débattu avec les acteurs du territoire au cours des séminaires organisés dans le cadre de la révision de la charte. Il se nourrit des conclusions de l'évaluation de la première charte, des contributions d'élus du territoire, du recueil des perceptions des habitants et des débats au sein d'un groupe de travail du Parc.

Il est fondé sur 3 grands principes. Tout d'abord, le territoire doit avoir un projet de développement affirmé, ambitieux et concentré sur un nombre limité de champs, avec un grand thème central. En outre, le rôle de chacun sera clairement défini avec un « qui fait quoi » précis. Enfin, il est essentiel que ce projet facilite l'appropriation du Parc par les habitants et acteurs du territoire avec notamment des outils de communication repensés et une redéfinition des modes de gouvernance.

« Millevaches, patrimoine à vivre,  
terroir d'innovation »,

voilà le thème central qui sera au cœur du projet de territoire du Parc. Plus précisément, l'objectif est que Millevaches soit un territoire patrimonial, avec la mise en place d'une gestion intégrée de l'environnement permettant la valorisation et la promotion de tous les éléments du patrimoine (naturel, culturel, bâti et paysager) mais aussi un territoire vivant. Pour ce faire, le Parc va agir pour trouver de nouveaux habitants et de nouveaux emplois, proposer un accueil de qualité visant la meilleure intégration possible. Il s'agit également de créer une économie locale à forte valeur ajoutée et d'accompagner l'économie sociale et solidaire.

Enfin, le territoire doit aussi se distinguer pour son côté participatif et innovant. Participatif d'une part, avec la mise en place d'un mode de gouvernance qui renforce les liens avec les habitants et les acteurs. Et innovant d'autre part, avec un Parc catalyseur des initiatives et des énergies du territoire, au service de l'ambition de développement durable.

Le projet stratégique voit ainsi le Parc comme un espace d'innovation et d'expérimentation privilégié sur des enjeux tels que la mobilité ou les circuits-courts. Les élus souhaitent réussir la transition énergétique et alimentaire avec tous les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, habitants, entreprises, associations...) et en accompagnant la créativité et l'innovation. Motivant ! ●

à suivre sur [www.millevaches.fr](http://www.millevaches.fr) et les réseaux sociaux...

« La recherche de nouveaux emplois : un enjeu fort et demain indiscutable pour un nouveau Parc, pragmatique, très proche du sol et de ses habitants »



**Georges Pérol,**

délégué de la commune de Meymac et membre du Bureau du Parc, ancien responsable politique, fait partie du petit groupe qui a voulu le Parc. Il revient sur les 10 années qui viennent de s'écouler et nous livre sa vision de l'avenir.

## De la première charte...

Le territoire a été classé en « Parc naturel régional » le 22 mai 2004, mais c'est depuis les années 80 que ses promoteurs, réunis en une « Fédération du Millevaches », cherchaient à regrouper les communes de ce territoire rural isolé pour lui donner un poids « politique ». Pour agir, il a heureusement disposé avec l'Europe de crédits importants, en particulier grâce à la Région et à l'appui de ses deux présidents, Robert Savy et Jean-Paul Denanot. Ainsi, le Parc a pu réaliser de nombreuses opérations

de valorisation de ses espaces naturels et de ses paysages les plus sensibles, tout en retransmettant l'essentiel de ses moyens financiers aux acteurs du territoire. A ce titre, il faut savoir que son président, Christian Audouin, a veillé attentivement à ce que leurs projets soient tous montés avec le plus petit apport d'autofinancement.

Ainsi, le Parc ne s'est-il pas limité à son cœur réglementaire de métier. Il est allé plus loin en se positionnant comme organisateur d'un renfor-

cement généralisé des structures socio-économiques, et s'est, de ce fait, profondément engagé dans le développement local. Les résultats de cette stratégie sont clairs !

Les habitants ont repris confiance et, si beaucoup de secteurs restent dans une certaine difficulté, la chute de population a été freinée et certaines zones ont accueilli de nombreux porteurs de projets. la Montagne limousine n'en serait assurément pas là aujourd'hui sans le Parc, même si la population ne s'en rend pas toujours compte car le Parc a volontairement sacrifié sa propre notoriété au bénéfice de l'intérêt du territoire.

Cahier

Charte

Au moment où le Parc renouvelle sa charte, l'État s'engage dans une restructuration territoriale avec son projet de loi de « Modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles », qui tend à rassembler les communautés de communes rurales en de très vastes ensembles territoriaux. Ceux-ci, qui se verraient attribuer la totalité des fonctions d'aménagement et de développement économique y compris l'écologie, présenteraient le grave inconvénient de s'éloigner de plus en plus de la vie locale face à des Parcs dont la logique est fondamentalement différente puisqu'elle repose sur des regroupements volontaires locaux répondant aux problèmes de proximité vécus par les habitants.

De surcroît, la société a profondément évolué avec la crise. L'emploi, les conditions de vie et de ressources et la sécurité occupent désormais le devant de la scène. Toutefois et dans le même temps, des problèmes comme

## ...au nouveau Parc

l'épuisement des ressources naturelles, l'évolution du climat ou le maintien de la biodiversité s'imposent peu à peu dans nos vies. Dans ce contexte, la Montagne limousine dispose d'atouts certains : sa nature, ses paysages, son eau, sa vie culturelle et une spécificité sociale, fondée sur le vivre-ensemble et l'attachement fort au pays. Pour autant, le centre du territoire reste fragile, avec son isolement des grandes villes du Massif Central.

C'est pourquoi l'avenir de Millevaches repose sur une mobilisation collective de toutes les énergies et une concentration rigoureuse de ses capacités financières vers une quête déterminée et le meilleur accueil de nouveaux emplois et activités à rechercher, certes et d'abord au sein de ses secteurs traditionnels que sont l'agriculture, la forêt ou le tourisme, mais sans négliger impérativement la source

importante que représente l'extérieur du Parc : nouveaux services, dans le numérique par exemple, salariés en télétravail, entreprises décentralisées... A eux, la Montagne limousine peut apporter un autre mode de vie et une autre manière de travailler avec un cadre économe et de pure nature, le tout dans un contexte affirmé d'intégration environnementale tant dans la valorisation des patrimoines que dans l'organisation des modes de vie et de travail.

Enfin pour réussir, le Parc aurait vraiment intérêt à se consacrer en priorité et de la manière la plus pragmatique possible aux problèmes du terrain et à se rapprocher étroitement des habitants et de leurs structures, ne serait-ce que pour pérenniser cette richesse qu'est la solidarité exceptionnelle de notre population locale face à une société de plus en plus individualiste ●



Photos : Emmanuelle Mayer

**PASTORALISME**

« A l'heure où nous mettons sous presse cette édition, nous avons appris la terrible nouvelle du décès de Julie Cuenot survenu dans un accident de la circulation le 19 novembre. La disparition prématurée de notre amie laisse un vide cruel pour ses proches, son compagnon, ses trois enfants, pour ses collègues et amis de travail. L'ensemble de l'équipe et du Bureau syndical du Parc s'associent à leur deuil, les assurent de leur solidarité et leur adressent leurs très sincères condoléances. »

# Le retour du berger

**Conduits par un berger, les troupeaux de moutons se chargent de l'entretien des landes et zones humides. Mais le pastoralisme a aussi un rôle économique, touristique et agricole.**

« Amène ! » « Gaaaauuuuuche ! », c'est avec ces mots que Julie Cuenot, bergère s'adresse à sa chienne Bella afin qu'elle guide le troupeau. Recrutée par la commune de Peyrelevade, Julie fait pâturer les brebis dans une lande réhabilitée par le Conservatoire d'espaces naturels, où poussent ajoncs, myrtilles et genévriers. « Les brebis permettent l'entretien de parcelles restaurées, des terrains qui étaient en friches car trop humides, isolées ou peu accessibles » précise Olivier Villa, chargé de mission Natura 2000 au PNR. Mais le pâturage classique derrière des clôtures ne suffit pas. Comme le souligne Jean-Marie Roche, président du Conseil de valorisation du PNR, « le berger permet une conduite dynamique du troupeau, il oriente les brebis vers différentes zones, permettant un entretien plus homogène et complet que lorsqu'elles sont seules. Un entretien de cinq ans par les moutons permet à une ancienne friche de devenir un bon pré ». L'emploi de bergers est ainsi financé par des crédits affectés à la protection de la nature comme Natura 2000. C'est le cas par exemple du poste d'Alain Van Brussel (cf photo de couverture) au Syndicat mixte de Vassivière. En cette fin d'été, le lac s'étend sous nos yeux mais aucune brebis à l'horizon ! Alain part à la recherche du troupeau caché quelque part sur les 10 hectares de la

presqu'île de Chassagnas, qui surplombe l'étendue aquatique. Les 400 bêtes localisées, il les emmène avec ses deux chiens pâturer plus haut, avant de rejoindre les bois en fin de matinée, quand la chaleur est trop forte. « Mon travail, c'est de m'assurer que les brebis mangent suffisamment pour être bien grasses et nettoyer efficacement les terres, et que le troupeau soit calme » explique cet habitant de Gentioux, formé au métier en Gironde. « Employer un berger est plus intéressant que mettre des clôtures d'un point de vue de la qualité de l'entretien, mais aussi parce que cela permet la création d'emploi et l'arrivée de jeunes sur le territoire » souligne Alain Cordon, administrateur du Conservatoire d'espaces naturels. Cet intérêt économique permet d'ailleurs de mobiliser des fonds du programme Leader pour l'emploi de bergers. Comme l'explique Olivier Villa, « ces contrats peuvent être une passerelle vers une installation en tant qu'éleveur » comme ce fut le cas pour Stéphane Monboisse (cf encart). Pour Julie, justement, garder les brebis est un moyen de vivre de son métier d'agricultrice en attendant de trouver une ferme pour s'installer ●

Olivier Villa, 05 55 95 35 60, [o.villa@pnr-millevalches.fr](mailto:o.villa@pnr-millevalches.fr)

# 3 questions à Jean-Marie Roche,

pdt du Conseil de valorisation du PNR



*Pourquoi n'utilise-t-on pas les brebis pour entretenir toutes les parcelles défrichées ?*

Parce qu'on ne peut pas mettre n'importe quelle brebis à pâturer dans la lande, ni n'importe quel nombre. Il faut créer un troupeau spécifique, dont la taille est en rapport avec la surface à traiter. Cela demande de l'organisation, sans compter le coût du berger

*Comment le Parc peut-il agir pour favoriser le pastoralisme ?*

Il agit au niveau du financement des postes de bergers. Mais nous pourrions intégrer le pastoralisme à l'action touristique et culturelle en montant un troupeau transhumant de mai à octobre avec un berger pour entretenir un certain nombre de parcelles disséminées et organiser des animations le long du parcours

*Quelles animations mettre en place autour de cette transhumance ?*

On peut imaginer des sorties et animations avec les écoles, les offices de tourisme, autour du métier de berger, de l'élevage, du mouton, des produits fermiers ou encore des paysages. Habitants et vacanciers pourraient suivre le voyage des brebis. Au delà de ce projet, c'est agréable de voir des moutons dans les paysages, et le berger pourrait redevenir un personnage emblématique.

## Produire et entretenir vont de pair



**Le point de vue d'Alain Cordon, spécialiste de la brebis limousine et administrateur au Conservatoire d'espaces naturels.**

*« Le pastoralisme n'a pas uniquement vocation à entretenir. On doit aussi produire. On croit à tort que l'entretien ne concerne que les brebis de réforme car la lande n'est pas idéal pour engraisser. Mais on peut tout à fait mettre des brebis productives dans la lande, par exemple des brebis taries ou en fin de gestation. Il faut bien-sûr laisser les brebis allaitantes et*

*gestantes en prairie. Du coup cela ne s'improvise pas. C'est plus facile de mettre tout le troupeau au pré ou de les nourrir avec des aliments apportés ! Mais il y a un bénéfice pour l'éleveur, celui d'économiser des prairies pour faire du fourrage pour l'hiver.*

*Il faut à tout prix éviter le gaspillage de prairie, surtout en phase de sécheresse, quand il y a largement à*



Photo : Emmanuelle Mayer

## Un berger... sédentarisé

Stéphane Monboisse n'aurait jamais pensé qu'il aurait un jour une ferme. Lassé de son emploi dans les espaces verts, ce corrézien de 42 ans a eu le déclic après un emploi de berger. « *Mon idée : être éleveur d'un troupeau itinérant et faire pâturer sur les terres du Conservatoire d'espaces naturels, travailler avec le PNR...* ».

Accompagné par Pivoine, il entend finalement parler d'une ferme à reprendre à Saint-Martin-Château (commune du périmètre d'étude pour la prochaine charte du Parc). « *Ça n'était pas du tout mon projet mais j'ai rencontré l'agriculteur et j'ai été séduit par sa conduite de troupeau, les prairies bio, la Cuma dont fait partie la ferme... Et j'ai décidé de reprendre cette exploitation creusoise* ». En janvier 2012, il rachète les 280 brebis, les tunnels, le matériel et un stock de foin et de paille pour 65 000 €, et loue les 43 ha ainsi que les deux granges. « *Quand mes agneaux sont prêts, je n'ai qu'à appeler la coopérative* ». Heureux, Stéphane vit de peu mais « *quand on choisit le mouton, ce n'est pas pour faire fortune !* ».

*manger dans les zones humides. Au lieu de financer des cultures de dérobées dans l'été, il est plus intelligent de financer un berger qui emmène les brebis dans les landes. Sinon on va finir par importer de la paille ou du foin de la Beauce. »*



AGRICULTURE

Adèle élève en plein air poules, poulets, pintades, cailles, pigeons, chapons, dindes, oies, canards et quelques lapins.

## La nouvelle vie d'Adèle

**A 30 ans, Adèle Amathe se consacre enfin à sa passion : l'élevage. Installée à Saint-Rémy (19) depuis octobre 2012, cette battante vend en direct pas moins de 15 espèces de volailles fermières, des lapins et des œufs.**

En classe de troisième, à Clermont, Adèle rêvait de poursuivre en lycée agricole. Ses parents, professeurs, la dissuadent : « *sans terrain, ça ne sert à rien* ». Va pour le lycée du bâtiment, à Égletons. Son BTS études et économie de la construction en poche, elle dirige des chantiers durant 5 ans, et sillonne le Cantal et ses alentours. C'est comme ça qu'elle rencontre son mari, Philippe, commercial en Corrèze, et emménage avec lui à côté d'Ussel. Leur fils naît en 2009. Un an plus tard, Adèle perd son père. « *Là, j'ai changé de philosophie. Il ne faut pas attendre pour profiter de la vie* ». Un déclic qui la ramène à son rêve : être agricultrice. Philippe

soutient ce choix et ils vendent leur maison en vue d'acquérir une propriété avec des terrains attenants : ce seront 3 ha du côté de Saint-Rémy. L'ex-conductrice de travaux mène de front la réhabilitation du logement, une deuxième grossesse, et son Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole, à Cornil. Un stage dans une ferme de canard gras, un autre, plus éprouvant, dans un abattoir industriel, à l'été 2012, la décide à opter pour l'élevage de volailles fermières en plein air et en vente directe. Elle reprend l'activité d'une éleveuse creusoise, qui lui transmet ses emplacements sur les marchés d'Aubusson et Felletin, ainsi que du matériel, et

fait construire une salle d'abattage à l'entrée de sa ferme, mise en service en mars 2013. Derrière, le chemin mène aux poules, oies et canards : 5 parcs et leurs cabanons flambants neufs, désinfectés et déplacés tous les 4 mois soit la durée que passent les volailles sur l'exploitation. Quand Adèle les reçoit à 5 semaines, elles pèsent alors moins d'un kilo. « *5 semaines, c'est l'âge auquel est tué un poulet de batterie, qui pèse alors déjà 1,2 kg vidé. On se demande ce qu'ils leur donnent... Moi, je nourris mes bêtes au grain, je veux manger ce que je produis!* » Son camion l'emmène sur les marchés de producteurs jusqu'à Paris et elle multiplie les projets : un atelier de transformation, un dépôt à Ussel... Adèle se démène et a bon espoir de se salarier bientôt. Dans l'agriculture comme dans le bâtiment, on a peu l'habitude de voir des femmes aux commandes. Elle en rit : « *Il faut avoir un peu de répondant. Et je suis blonde, en plus!* » ●

**Les 2 ailes, 05 55 95 44 34, les2ailes@hotmail.fr**

## La géo selon les asso'

Depuis septembre 2012, les associations Pivoine, La Pommerie et Quartier Rouge proposent des ateliers de géographie populaire. Une manière originale de découvrir le territoire.

Ambiance studieuse. Une petite dizaine de personnes est concentrée sur des cartes, qui avec du calque, qui sur un ordinateur, qui avec des feutres. En ce samedi 12 septembre dans le local de Pivoine à Faux-la-Montagne se tient un atelier de cartographie thématique. Une carte sur la forêt, une autre sur les institutions du secteur de la santé et une troisième sur les lieux importants du plateau se dessinent collectivement. Le lendemain, un autre atelier de cartographie, libre cette fois, se tenait à la Pommerie à Saint-Setiers. Ces ateliers sont des moments essentiels des rendez-vous proposés autour de la « géographie populaire » par les associations Pivoine (éducation populaire), Quartier Rouge (production d'œuvres) et La Pommerie (résidence artistique) depuis 2012. « C'est lors d'une rencontre publique autour de l'économie locale qu'est apparue l'envie d'aller plus loin en cartographiant par exemple les flux économiques locaux » explique Lucie Rivers-Moore de Pivoine. La rencontre avec le conteur-cartographe Till Roeskens à la Pommerie a permis la concrétisation du projet.

Après une première quinzaine cartographique, qui invitait à comprendre « où vivons-nous et comment ? Qu'est-ce qui nous gouverne, nous relie, nous sépare ? », des cartes ont été entamées sur les productions locales, l'eau, la forêt ou encore sur « les lieux où l'on se sent bien ». La réalisation de ces cartes, collectives ou individuelles, poétiques ou politiques, sur fond de carte ou sous forme de schémas, manuelles ou numériques, s'est poursuivie lors d'un nouveau rendez-vous d'une dizaine de jours en janvier 2013, puis pendant l'édition d'octobre. Ces semaines sont également l'occasion d'événements organisés à Felletin, Faux et Saint-Setiers : balades pour apprendre à lire le paysage, projections de films, visites d'ateliers d'artistes comme celui de Laurie-Anne Estaque et rencontres avec des professionnels comme Adrien Demay (DTA) qui cartographie des pratiques et des usages. La géographie populaire ou comment rassembler des habitants autour d'un outil qui leur permet de véritablement prendre en main leur territoire ! ●

**Pivoine, 05 55 64 71 57**  
**[www.reseaucrefad.org/pivoine](http://www.reseaucrefad.org/pivoine)**



# avant / après

Cette belle maison du centre-bourg de Meymac, qui appartient à Mme Roques, a bénéficié d'une réhabilitation exemplaire en partenariat avec la **Fondation du Patrimoine** et le Parc.

*Vous êtes propriétaire d'un élément caractéristique du patrimoine rural bâti ? (maison, ferme, moulin, four à pain...)*

*Vous pouvez contacter  
Fanny Couégnas du Parc  
au 05 55 95 39 67*

Photos : Fondation du Patrimoine



## à offrir ou se faire offrir !



*Les DVD seront distribués  
par l'éditeur Harmattan Vidéo  
en début d'année 2014 .*

## Hêtre ou avoir

**Ce film interactif et pédagogique sur la forêt sera bientôt disponible. Il a nécessité 2 ans d'échanges entre les PNR du Morvan et de Millevaches. C'est un film d'auteurs** (Samuel Ruffier Bertrand et Paul-Aurélien Combre, Société de production Mona Lisa) **à destination des propriétaires forestiers et du grand public, qui a vocation à susciter le débat !**